



Aerenzdallgemeng

Medernach, le 25 août 2023

Enquête de commodo et incommodo Classe 1 (N° du dossier 1/23/0295)

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le bureau d'études Best sàrl a introduit au nom et pour le compte de la société Ether Energy une demande d'autorisation relative à **l'installation de trois transformateurs pour les besoins d'une centrale photovoltaïque à Folkendange (commune de la Vallée de l'Ernz), section EE de Brücherhof et Moserhof, sur les parcelles cadastrales 407/79, 331/0 et 405/0.**

Le dossier complet est déposé à l'inspection du public à la maison communale à Medernach et pourra y être consulté par tous les intéressés pendant la période **du 28 août 2023 au 11 septembre 2023 inclusivement.**

Les observations éventuelles sont à adresser par écrit au collège échevinal de la commune de la Vallée de l'Ernz endéans le délai indiqué.

A l'expiration du délai d'affichage un délégué du collège échevinal procèdera le mercredi, **13 septembre 2023 entre 9h00 et 10h00** à la salle de séances de la maison communale à Medernach à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présentent.



Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre, La secrétaire,



Administration communale
de la Vallée de l'Ernz
18, rue de Larochette
L-7661 Medernach



Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65



secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu

AVIS AU PUBLIC